

République Française  
Vosges  
Arrondissement d'Epinal  
Commune de Tendon

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Commune de Tendon

#### SEANCE DU 29 AVRIL 2022

Date de la convocation : 25 Avril 2022

Date d'affichage : 3 Mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf Avril à vingt heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Gérard CLEMENT, maire.

**Présents** : BEGEL David, CHARTON Bruno, CLEMENT Gérard, GREMILLET Frédérique, HANESSE RAMOND Jérémy, LALEVEE Cédric, LALLEMANT Emmanuel, LATHUILLIERE Damien, MOUHAT Benoît, PIERRE Dominique, RUBBEN Mathieu, THIERIOT BREVOT Sandrine

**Représentés** : AUBERT Catherine par THIERIOT BREVOT Sandrine, VAUCHEL Gérard par CLEMENT Gérard

**Secrétaire** : Madame THIERIOT BREVOT Sandrine

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

#### 2904221 - Compétence éclairage public

DECIDE DE NE PAS TRANSFERER la compétence optionnelle « éclairage public » au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges pour les années 2023, 2024, 2025 et 2026,

DECIDE DE CONSERVER la maîtrise d'ouvrage des investissements et la maintenance du réseau d'éclairage public

#### Participation Mutuelle et Prévoyance

Une proposition de l'augmentation de la participation employeurs sera faite à l'automne pour une application au 01.01.2023 afin d'atteindre l'objectif fixé pour 2026 ( 10€ pour la mutuelle et 6€ pour la prévoyance)

#### 2904222 - Travaux voirie

ACCEPTTE le devis de la société STPI pour un montant de 31 567 € HT - 37 880, 40 € TTC.

- Chemin de la poirie
- Chemin du Fossard
- Chemin du Fossard – La vacherie

Cession parcelle

Décision reportée

2904223 – Travaux assainissement

RETIENT le scénario n° 2 avec la variante n° 2 – Micro station d'épuration - du projet établi par Valterra pour la réhabilitation du dispositif de traitement collectif d'assainissement et la réhabilitation du secteur de « la clé » pour un montant de 147 000€ HT Tranche ferme 45 000€ HT pour le secteur de « la clé » pourra constituer une tranche optionnelle.

2904224 – Acquisition parcelle

DECIDE d'appliquer son droit de préférence pour les parcelles E 342 et E 343 appartenant à Mme MICHEL Jeannine pour un montant de 9500€

2904225 – Report congés

A compter de cette année DECIDE en cas de congés annuels non pris (sans rapport avec des congés maladies, de maternité ou d'adoption) au 31 décembre, le report de 5 jours uniquement qui devront être pris avant le 31 mai de l'année suivante.

2904226 – Contrat salarié

DECIDE la création à compter du 16.05.2022 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 20h  
Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 1 mois et 24 jours allant du 16 mai 2022 au 08.07.2022  
La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 367 du grade de recrutement.

Le Maire est autorisé à signer tous les documents nécessaires au recrutement

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30 .

**Fait à TENDON, 02.05.2022**

Le maire,  
Gérard CLEMENT